

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le **12 AVR. 2022**

ID : 056-215601626-20220407-APSG202204-AR



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE PLOEMEUR (56270)

DIRECTION GENERALE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté modificatif n° APSG202204 du 7 avril 2022

AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN TAXI SUR LA COMMUNE DE PLOEMEUR-

EMPLACEMENT N°2- MODIFICATION DE VEHICULE

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2212-1, L2213-1 et L2213-3 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de stationnement sur la voie publique ;

Vu le Code des transports, notamment ses articles L3121-1-1 et L3124-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2014-1104 du 1^{er} octobre 2014 relative aux taxis et aux voitures de transport avec chauffeur ;

Vu le décret n° 2014-1725 du 30 décembre 2014 portant application de la loi du 1^{er} octobre 2014 ;

Vu l'arrêté municipal du 13 mars 2018 accordant une autorisation de stationnement pour taxi à Monsieur Yann FOULGOC né le 3 février 1978 à Paris, demeurant résidence Les Glénans apt7 Rue de la Villeneuve-Ellé 56520 GUIDEL, titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi n°561144.

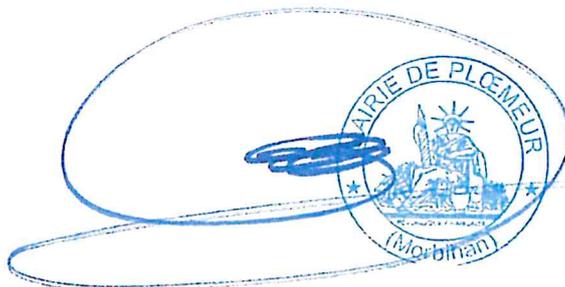
ARRÊTE

Article 1 : L'autorisation de stationnement concerne dorénavant le véhicule-taxi immatriculé **GF-854-NE**, de marque **VOLVO**, en remplacement du véhicule précédent.

Article 2 : Monsieur Yann FOULGOC devra se conformer à l'article R 3121-1 du décret n° 2014-1725 du 30 décembre 2014 qui prévoit les obligations relatives aux véhicules « taxi » et notamment les équipements spéciaux dont ils doivent être pourvus.

Article 3 : La Directrice générale des services de la ville de Ploemeur, Monsieur le Commissaire Central de police de LORIENT, Mesdames et Messieurs les agents de la police municipale de PLOEMEUR, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Morbihan.

Fait à Ploemeur, le 7 avril 2022



Le Maire,

Ronan LOAS

Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex
Tel. 02 97 86 40 40

Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skoliou CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex
Tel. 02 97 86 40 40